

IMPACTS SUR l'eau ET l'économie du TERRITOIRE.

- Qui consommera des produits agricoles provenant d'une zone polluée ? A Salsigne, dans l'Aude, 10 ans après la fermeture de la mine d'or, les légumes produits sur place sont toujours **interdits à la vente par arrêté préfectoral** ! A Merléac, Variscan cherche du plomb. Quelle laiterie prendra le risque d'acheter le lait des agriculteurs proches de la zone d'exploitation pour en faire de la poudre de lait à destination des bébés ?

- En Bretagne, il est demandé aux agriculteurs, notamment, de tout mettre en œuvre pour se conformer aux directives concernant la qualité de l'eau, il nous paraît étonnant que l'on offre un tel passe droit à un prospecteur minier qui a surtout comme objectif de revendre des projets sans avoir de compte à rendre sur les conséquences ...

- La pollution de l'eau par les métaux est aussi ancienne que l'activité minière. Le phénomène entraînant cette pollution est irrémédiable, il s'appelle le Drainage Minier Acide (DMA). C'est une réaction chimique naturelle : l'acidification et le drainage des métaux polluants qui en résultent, entraînent une pollution de tous les écosystèmes concernés.

- Les approvisionnements en eau proviennent de forages ou de captages. En raison du DMA les sources et les masses d'eau, déjà bien souvent impactées par l'activité humaine devront-elles être encore plus contrôlées, traitées, ou seront-elles simplement abandonnées ? Autant dire encore un coût supplémentaire pour la collectivité pendant plusieurs années.

- **L'attractivité du territoire** : Quelle famille souhaiterait s'installer dans un pays minier ? Quelles conséquences pour la valeur de l'immobilier ?

REFUSEZ AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Association Vigil'Oust Merléac
7 rue du Château 22460 MERLEAC
vigiloustmerleac@gmail.com
perm-merleac.jimdo.com



Variscan Mines, société basée sur la spéculation boursière, a obtenu un Permis Exclusif de Recherches (PERM) sur la région de Merléac, en novembre 2014. Celui-ci concerne 34 communes sur une superficie totale de 411 km². Depuis lors, elle poursuit, étape après étape, sa phase de recherche (la phase d'exploration).

L'EXPLORATION (UN BUDGET DE 11 MILLIONS D'EUROS)

En 2015, l'hélicoptère et les prélèvements à la main des géologues ont permis à Variscan de confirmer la présence de zinc, plomb, cuivre, or et argent dans notre sous-sol. Aujourd'hui, la société prévoit de continuer ses recherches en franchissant une étape supplémentaire, celle des sondages (c'est-à-dire forages), prévus pour cet été.

Une exploration par forages (prévus entre 20 et 1500 mètres de profondeur) :

- Perturbation et déviation des cours d'eaux souterrains,
- Dissémination de divers toxiques naturels, présents dans le sous-sol de notre secteur (arsenic, pyrite, cadmium etc ...), dans l'eau, l'air, sur les sols.

ET APRÈS, ...l'EXPLOITATION !

- Ou Variscan utilise son « droit de suite ». Etant déjà positionné comme acteur exclusif des recherches, le code minier lui permet d'exploiter de droit.

L'article L132-6 du code minier (nouveau) affirme : « Sans préjudice des dis-

positions de l'article L.142-4, pendant la durée de validité d'un permis exclusif de recherches, son titulaire peut seul obtenir une concession portant, à l'intérieur du périmètre de ce permis, sur des substances mentionnées par celui-ci. Le titulaire d'un Permis Exclusif de Recherches a droit, s'il en fait la demande avant l'expiration de ce permis, à l'octroi de concessions sur les gisements exploitables découverts à l'intérieur du périmètre de ce permis pendant la validité de celui-ci. »

- Ou cette concession pourra être revendue à une société plus importante capable financièrement d'assurer ce type de travaux.

DES « MINES VERTES »

Aujourd'hui, Variscan Mines nous parle de « mine verte », de « mine propre ». Or, il n'existe aucun exemple de « mine verte ». Toutes les mines anciennes ou récentes posent des problèmes pour les riverains, les agriculteurs, l'environnement etc.

- Denis Bois, directeur de l'Unité de recherches et de service en technologie minérale de l'Université du Québec a résumé la réalité de cette mine verte : « C'est une direction qui est prise plus que l'état des choses. Il ne poussera pas une mine verte demain matin ».

- La société ne peut donner de garanties fiables sur cette phase d'exploitation, devons-nous nous contenter de paroles rassurantes du chef géologue de Variscan Mines lorsqu'il annonce en décembre 2015 que « d'ici dix ans, les techniques d'extractions auront encore évolué » (Ouest-France le 15/04/2015) ?

« FAIRE CONFIANCE À L'ÉTAT » ?

- Malgré une volonté de « transparence » des services de l'État sur le projet minier, force est de constater que, depuis la demande d'obtention du Permis de recherche en 2012, la population n'a pas été informée ou trop peu ! Pour rappel, une enquête publique a été diligentée en 2014. De fait, la population n'a pu émettre aucun avis !

- L'opinion des populations concernées n'est pas prise en compte. Le rôle des élus est réduit à un simple avis consultatif, tandis que le gouvernement brade notre sous-sol à des sociétés spéculant à tout va ! Les cours de certains minerais étant très élevés, l'exploitation devient rentable même pour des roches à très faibles teneurs.

- Dans le Gard, une petite commune, St-Félix-De-Pallières, est confrontée à l'après-mines. L'ancienne exploitation minière a laissé des traces irréversibles sur l'environnement. **Et aujourd'hui encore, des enfants sont intoxiqués au plomb.** Or, nous sommes en 2016 et l'État refuse de dépolluer le site ! Quelles garanties aurons-nous, en plus, en Centre Bretagne ?

L'INDUSTRIE MINIÈRE CRÉERAIT DE L'EMPLOI ...

- Sur le PERM de Tennie (Sarthe), Variscan avait annoncé jusqu'à 150 emplois directs. A la suite d'une mobilisation massive des habitants Variscan a été obligé de suspendre l'exploration. Il faut dire que **1500 emplois sur 20 ans** avaient été promis par les anciens exploitants de cette concession. Or, au plus fort de l'activité, il n'y a jamais eu plus de **32 salariés**.

- A Bergama, en Turquie, où Jack Testard (l'actuel président de Variscan Mines), a exploité à la fin des années 90 en tant que directeur général de la mine (Eurogold), **seuls 117 emplois avaient été créés dont 90 n'étaient pas des emplois locaux...** En échange, l'agriculture (olive, coton) fut durablement ruinée par une pollution au mercure !

- **Ce chantage à l'emploi est d'autant plus facile à faire que le prospecteur n'est pas l'exploitant.** Le rôle de cette entreprise « junior », Variscan, est de quantifier les richesses du sous-sol afin d'enrichir les spéculateurs avant d'en vendre le potentiel exploitable au plus offrant.

- La promesse de création d'emplois hypothétiques pendant l'exploitation ne suffiront pas à convaincre les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, apiculteurs, qui risqueraient de ne plus pouvoir travailler à cause de la pollution irréversible de l'eau, de l'air et des sols engendrée par une exploitation de si grande ampleur.